Service RTM de la Savoie

17 rue des Diables Bleus

73026 Chambéry cedex

rtm.chambery@onf.fr

Rédigé par : LAROCHE Philippe

philippe.laroche@onf.fr

06.11.13.06.50

SECURITE - FICHE DE CHANTIER
Liste des facteurs de risque identifiés

Version	V1	Date d'établissement	06/11/2026
OPERATION	Entretien du contre-seuil de correction torrentielle B13A FDRTM de l'Arly, torrent du Nant trouble		
INTERVENANTS	Maître d'ouvrage : DDT 73 Maître d'œuvre : ONF Service RTM de la Savoie Entreprise(s) : Sous-traitant : Prestataire : Coordonnateur SPS :		

HABILITATIONS REQUISES	
Disposer d'un certificat de préposé au tir d'explosif (CPT)	NON
Disposer d'une autorisation pour travailler en atmosphère explosive (ATEX)	NON
Disposer d'une autorisation pour capturer et transporter les spécimens d'espèces protégées	NON
Disposer d'un permis de feu pour réaliser des travaux par point chaud	NON
Habilitation électrique adéquate obligatoire pour au minimum un intervenant présent sur le chantier	NON
Disposer d'une autorisation de conduite pour les équipements de travail mobiles, Utilisation d'engin spécifique exclusivement par titulaire d'une autorisation de conduite (CACES nacelle ou mini-pelle, ...) délivrée sur aptitude médicale et sur possession d'un CACES correspondant à la catégorie de l'engin	OUI
Habilitation de Sauveteur Secouriste du Travail	OUI
Habilitations travaux sur cordes	NON
Carte de qualification de conducteur pour les véhicules > 3,5 tonnes de PTAC	OUI

FACTEURS DE RISQUES LIES AU CHANTIER IDENTIFIES

ACCES ET COMMUNICATIONS	
Réseau téléphone	OUI
Communication radio	OUI
Accès à tous type de véhicules à moteur	NON
Accès 4x4 obligatoire	OUI
Accès piéton	OUI
Zone de retournement	NON

RISQUES BIOLOGIQUES	
Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...)	NON
Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs)	NON
Affections provoquées par les chenilles processionnaires	NON
Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques)	OUI
Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères	OUI
Rage	NON
Affections provoquées par les piqûres de vipères	OUI

RISQUES LIES A LA NATURE DES TERRAINS	
Torrent, cours d'eau, plan d'eau – risque de crue soudaine, y compris sous forme de lave torrentielle	OUI
Déclivité (forte pente)	OUI
Précipice	NON
Barre rocheuse	NON
Zone de glissement de terrain	OUI
Chutes de pierres ou de blocs au niveau des accès ou du site des travaux	OUI
Avalanches au niveau des accès ou du site de travaux	NON

RISQUES LIES A L'ETAT SANITAIRE DES PEUPLEMENTS	
Présence d'arbres atteints de maladies pouvant présenter un danger (suie de l'érable ...)	NON
Arbres morts ou en dépérissement (forte proportion)	NON
Chablis massifs (forte proportion)	NON

PRESENCE DE RESEAUX	
Ligne(s) aérienne(s)	NON
Ligne(s) enterrée(s)	-
Conduite enterrée (eau ou autre)	-
Conduite forcée de centrale électrique	NON
Périmètre de captage d'eau	NON
Oléoduc/gazoduc	NON
Puits	NON
Voie ferrée	NON

PRESENCE D'USAGERS	
Tenir compte de la fréquentation du public dans la zone des travaux	OUI
Interdiction de travailler les week-ends et jours fériés	OUI
Voie ouverte à la circulation publique	NON
Tenir compte de la présence occasionnnelle d'usagers (piétons, randonneurs,…)	OUI
Tenir compte de la manifestation publique	NON
Tenir compte la pratique de la chasse (selon période d'ouverture)	OUI

INCENDIE	
Travailler uniquement par vent nul	NON
N'allumer ou n'apporter aucun feu	OUI
N'utiliser aucun matériel ou engin susceptible de provoquer un départ de feu	NON

RISQUES SPECIFIQUES	
Le torrent est soumis à un risque de crues soudaines et violentes pouvant inonder le chantier, y compris sous forme de lave torrentielle. L'attention de l'entrepreneur est attirée sur le risque de crue soudaine. Aussi, l'entreprise sera vigilante aux conditions météorologiques dont elle prendra connaissance chaque jour auprès des services de Météo-France. En cas de risque de crue, l'Entreprise contactera le maitre d'œuvre et/ou le maitre d'ouvrage pour présenter le constat de la situation et l'informer de sa décision de mettre le chantier en sécurité ou non. Si la menace de précipitations pluvieuses est effective, elle prendra toutes les dispositions pour évacuer rapidement le chantier (mise en sécurité des engins et du personnel, évacuation des matériaux susceptibles d'être emportés). Une alerte orange pluie-inondation ou orage sera considéré de fait comme une situation de risque de crue et entraînera une évacuation systématique du chantier. D'autres situations météorologiques sans alerte préalable peuvent conduire à considérer un risque de crue non nul (à apprécier par l'entreprise avant contact avec le maître d'œuvre ou maître d'ouvrage). Si la situation de risque de crue est effective, elle prendra toutes les dispositions pour évacuer rapidement le chantier (mise en sécurité des engins et du personnel, évacuation des matériaux susceptibles d'être emportés	OUI
Recours à l'héliportage	OUI